



## paiement d' une facture sfr qui ne m'est pas destinée

Par **Baboum**, le **27/05/2009** à **18:55**

Bonjour,

Depuis le mois de mars, je reçois des mises en demeure et des sommations de payer 29,02 euros ,maintenant 74,01 euros pour SFR.

Je ne sais pas de quoi il s'agit,et je n'ai eu aucune explication après divers courriers et communications téléphoniques avec la service client sfr et Efficco de Tours(boite de recouvrement de créances pour sfr).

Je leur ai demandé la facture originale de cette dette,ils ne me l'ont pas envoyée, et se contente de confirmer la dette, qui est passée de 29, à 74 euros ,sans aucune explication,avec le dernier avis amiable que j'ai reçu aujourd'hui .

C'est du harcèlement, et de l'abus de pouvoir,on me parle d'huissiers et de tribunal.

Que dois-je faire? ,je ne peux quand même pas payer quelque chose que je ne dois pas, c'est hors de question, il y a erreur et ne veulent pas le savoir.

Merci de me guider pour que je puisse me défendre.

Par **jeetendra**, le **27/05/2009** à **19:52**

bonsoir, soit ils ont un [fluo]titre exécutoire[/fluo], auquel cas vous devez effectivement de l'argent à sfr suite à un abonnement téléphonique impayé puis résilié (contentieux), contactez la clcv à Avignon, ils vous expliqueront la démarche à suivre, courage à vous, cdt

CLCV

27, avenue Paul Claudel

84000 Avignon

Tél/Fax 04 90 87 04 03

Mél Clcvdevaucluse@aol.com

Site Internet <http://www.clcv.org>